

QU'EST-CE QU'UN GÉOPORTAIL ?

Un géoportail est un service de cartographie en ligne. Il sert à publier, éditer et visualiser différentes sources de données géographiques, qu'il s'agisse de cartes, de photos aériennes, de bases de données ou de résultats de modélisation. Il peut être interactif (à l'image des services de calcul d'itinéraires routiers) ou simplement accessible en consultation.

La plateforme peut être alimentée directement par ses utilisateurs ou être connectée à d'autres géoportails qui échangent alors leurs informations. On parle de flux de données.

Un géoportail s'inscrit dans le cadre d'un système d'information géographique.



LE GÉOPORTAIL DE L'EPAMA

Un point de réglementation

Loi pour une République numérique

- 7 octobre 2016 : promulgation de la Loi Lemaire,
- Sur Légifrance : LOI n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique.

Quelles sont les implications pour une structure comme l'EPAMA ?

- Les EPTB doivent rendre accessibles leurs données techniques.
- Celles-ci doivent être gratuites, intégrales et sans frein au droit d'usage.
- La diffusion sur internet est une obligation.

La Loi pour une République numérique aborde également les questions d'accessibilité des personnes handicapées aux sites des services publics, de droit d'auteur, de la vie privée, des logiciels libres et ouverts, de la portabilité des données et même des compétitions de jeux vidéo.



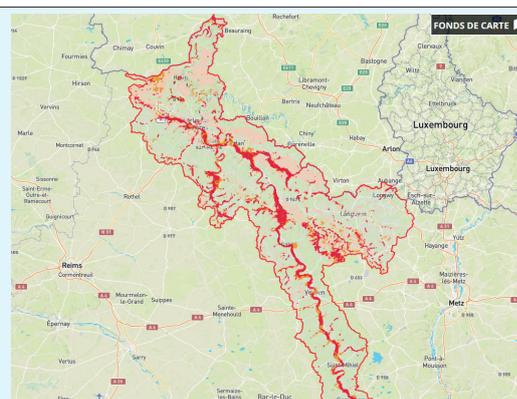
Le géoportail, un format de diffusion naturel pour l'EPAMA

Depuis plus de 20 ans, l'EPAMA travaille dans le domaine des systèmes d'information géographique. Que l'on aborde la création de données, leur traitement ou leur communication, les techniques et la méthodologie de l'EPTB sont largement reconnues et mises à contribution par ses structures partenaires.

Avec le temps, l'EPAMA a pu recueillir et accumuler une grande quantité de données géographiques, techniques ou généralistes, en lien avec la Meuse et ses affluents. Qu'il s'agisse de données environnementales, hydrauliques ou administratives, celles-ci pourront désormais être accessibles à tous grâce au géoportail développé au cours de ces dernières années.

Celui-ci constitue donc un outil complémentaire et idéal aux méthodes de travail de l'EPAMA, tout en lui permettant de remplir ses obligations liées à la réglementation en vigueur.

La cartographie de signalement des zones humides potentielles est une donnée exclusive produite par l'EPAMA, et désormais accessible en libre consultation sur le Géoportail.



Une ouverture vers nos partenaires

Notre EPTB n'est pas le seul expert du bassin versant à travailler avec des systèmes d'information géographique, ni le seul acteur à posséder des données à partager. L'EPAMA a donc créé son géoportail pour le rendre le plus interopérable possible. Toutes les données publiées sont exportables, soit en format téléchargeable pour un traitement personnel, soit en flux de données pour une utilisation plus ponctuelle.

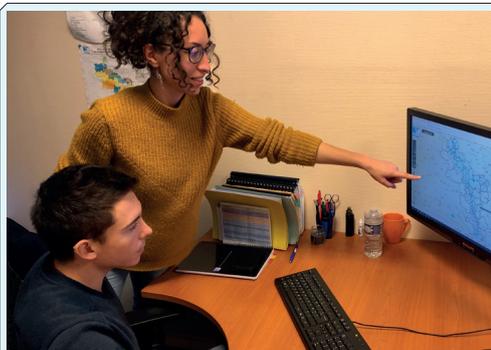
Egalement, les structures partenaires peuvent bénéficier d'un accès à la plateforme afin de publier leurs données, que ce soit pour remplir leurs propres obligations en lien avec la Loi Lemaire, soit par souci d'information et d'accessibilité.

Un accompagnement personnalisé

Il est possible, pour les structures partenaires qui souhaitent partager leurs données géographiques, d'utiliser le géoportail de l'EPAMA pour le faire.

Il suffit d'en faire la demande !

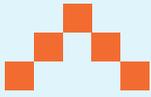
C'est totalement gratuit, et les services techniques de l'EPAMA sont disponibles pour assurer la formation et l'appui aux agents des collectivités participantes.



Les services de l'EPAMA assurent l'appui aux partenaires et peuvent les accompagner dans la communication et la diffusion de leurs données géographiques.

Des cycles de formations sont dispensés pour assurer la maîtrise des outils développés par l'EPAMA.





Contact : *Mickaël PINVIN, agent technique inondation*

Par mail : rsi@epama.fr

Par téléphone : 06 77 31 19 67

Ce projet inscrit au PAPI Meuse a été cofinancé par :



EPAMA-EPTB Meuse

9 rue de l'Arquebuse
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Tél. : 03 24 33 49 02
Fax : 03 24 57 51 49
secretariat@epama.fr
www.epama.fr

.....